



Procès-verbal

de la 116^{ème} Assemblée des déléguées de la Fédération suisse des sages-femmes du 14 mai 2008 à Sarnen

Présidence: Lucia Mikeler Knaack

Procès-verbal: Christine Rieben

Esther Waser souhaite la bienvenue à l'assemblée au nom du comité d'organisation.

1. Ouverture de l'Assemblée des déléguées

La présidente ouvre la 116^{ème} Assemblée des déléguées de la FSSSF, remercie la section organisatrice pour son bon travail, salue les personnes présentes - en particulier Liliane Maury Pasquier, conseillère nationale, et annonce les personnes excusées. Elle remercie les interprètes pour leur travail ainsi que Present-Service pour l'organisation de l'exposition.

79 déléguées représentent 120 mandats.

2. Élection des scrutatrices

Patricia Blöchlinger, Bettina Gübeli et Susanne Leu sont élues scrutatrices à l'unanimité.

3. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée des déléguées 2007

Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité, et sa rédactrice, Christine Rieben, est remerciée.

4. Approbation des rapports d'activité 2007

Le rapport d'activité du Comité central, ceux des chargées de la formation, de la qualité, de la statistique, ainsi que celui des rédactrices sont approuvés à l'unanimité. De même, le rapport de Zuska Hofstetter du ressort des Contacts internationaux et celui d'Yvonne Studer concernant le mandat de la Commission Sexual Health et PLANeS sont approuvés à l'unanimité.

5. Autres rapports

Dépression post-partum

Michelle Pichon informe à propos de son travail sur la dépression post-partum.

Patricia Blöchlinger est d'avis que le DVD de Cécile Malevez sur l'épuisement postnatal et la dépression devrait impérativement bénéficier d'un soutien de la FSSSF. Le Comité central rediscutera de ce point lors de sa prochaine séance.

Maisons de naissance

Susanne Clauss, membre du comité de la Communauté d'intérêts des maisons de naissance de Suisse IGGH, rapporte sur la situation actuelle des maisons de naissance.

En septembre 2007, le Conseil des Etats a approuvé la révision partielle de la LaMAL sur le financement des hôpitaux. En décembre 2007 elle est définitivement entérinée par l'Assemblée fédérale. Il n'y a pas eu de référendum. Jusqu'en mai 2008 une audition a été ouverte concernant les ordonnances de la révision de la LaMAL et il a été possible de prendre position par écrit. Les lois du financement hospitalier entreront en vigueur le 1.1.2009 et les cantons auront le temps de les adapter jusqu'au 31.12.2011. Les maisons de naissance sont désignées comme des fournisseurs de prestations dans la nouvelle loi et sont assimilées aux hôpitaux dans les points essentiels.

Il existe actuellement 21 maisons de naissance en Suisse, dont 16 offrent la possibilité d'un séjour post-partum. En 2007, 1116 accouchements y ont été pratiqués.

Pour terminer, Susanne Clauss remercie Gisela Burri pour tout le travail qu'elle a réalisé pour les maisons de naissance.

Statistique obstétricale

Monika Schmid informe à propos des statistiques. En 2007, pour la deuxième fois, les chiffres ont été publiés dans leur nouvelle version. Ils seront à disposition dès l'automne 2008.

Dans le cadre du formulaire unifié, quelques questions sont encore à l'étude, comme p. ex. la différenciation entre anomalie et pathologie.

Lucia Mikeler remercie Monika Schmid et les responsables de la statistique des sections.

Sages-femmes indépendantes

Doris Güttinger informe sur le sujet suivant:

Gammadia

Des voix critiques concernant la communication se sont fait entendre de Suisse alémanique. Par la prolongation du délai de commande, la mise en oeuvre a subi des retards, et cela ne leur a pas été communiqué. Gammadia a promis de s'améliorer sur ce point. Doris Güttinger remercie au nom de la FSSF les membres du groupe de travail qui ont élaboré le programme avec Gammadia,.

Organisation du Congrès

Marianne Indergand rapporte sur le travail réalisé dans le nouveau comité du Congrès qui vient d'être créé. Une représentante romande est activement recherchée.

La section de Genève se ménage encore un temps de réflexion et fera savoir lors de la prochaine Conférence des présidentes si elle souhaite organiser le Congrès 2010.

Non au dictat des caisses / votation populaire du 1.6.2008

Lucia Mikeler Knaack recommande chaudement de faire campagne pour le NON. La FSSF s'est positionnée publiquement avec d'autres organisations en faveur du NON.

6. Approbation des objectifs sur 3 ans 2008 - 2011

La présidente centrale explique encore une fois brièvement que ces objectifs sont très généraux et que les objectifs de l'année sont à chaque fois reformulés et définis plus précisément.

La directrice de l'Ecole de Lausanne, Odile Robin, souhaite changer les deux premiers points dans le ressort formation:

- Jusqu'en septembre 2008, les trois HES de Suisse ont développé un programme Bachelor (BFH, HES-SO, ZHAW).
 - Formation de base: programme Bachelor en 180 points ECTS
 - Formation écourtée: programme Bachelor en 90 points ECTS (BFH, ZHAW) et en 120 ECTS (HES-SO)
- Un programme Master spécifique (MSc Midwifery) sera proposé ultérieurement.

Les objectifs y compris cette modification sont acceptés à l'unanimité moins 2 abstentions.

7. Approbation des comptes 2007

Christine Rieben présente les comptes 2007, clôturant avec un bénéfice de CHF 92'703.51. Un bénéfice de CHF 24'500.-- était prévu.

Salomé Stauffer de la section Zurich et env. souhaite qu'à l'avenir, les contributions des membres qui reviennent aux sections apparaissent dans le rapport comptable annuel.

Les comptes annuels 2007 sont approuvés à l'unanimité.

La présidente remercie Christine Rieben pour son travail. Elle remercie également Monika Kohler et Markus Wolfisberg pour la vérification des comptes.

8. Motions n°1, 3 + 4

Motion n°1 de la section Zurich et env.: *création d'un groupe de travail „politique de santé“*

La motion est acceptée à l'unanimité.

Motion extraordinaire du Comité central: la couverture médiatique pour la Journée internationale de la sage-femme du 5 mai est organisée de façon centralisée pour toute la Suisse par la FSSF.

Comme cette motion ne figurait pas à l'ordre du jour, l'Assemblée ordinaire des déléguées ne peut prendre de décision que si la motion est acceptée avec une majorité des deux tiers. La votation intervient sur la base de 92 voix.

La motion est rejetée par 80 voix (23 oui, 7 abstentions).

Motion n° 3 de la section de Zurich et env.: la couverture médiatique pour la Journée internationale de la sage-femme du 5 mai est organisée de façon centralisée pour toute la Suisse par la FSSF, elle est financée et le matériel d'information (p.ex. flyers, affiches, tirés à part d'articles etc.) est mis à disposition.

La motion est acceptée par 102 voix (4 non, 12 abstentions).

Motion n°4 du Comité central: un salaire pour la présidence de la FSSF

Remarque de Liliane Maury Pasquier: la gestion du personnel ne fait pas partie du cahier des charges de la présidente centrale. Réponse de Lucia Mikeler Knaack: la gestion du personnel sera confiée à la secrétaire générale dès le 1.1.2009.

La motion est acceptée à l'unanimité moins 1 abstention.

9. Approbation du budget 2008

Après l'approbation de la motion n°4 un salaire pour la présidence de la FSSF, le budget a été adapté et une nouvelle répartition a été faite.

Le budget 2008 présente ainsi un bénéfice de CHF 23'300.--.

Le budget 2008 est approuvé à l'unanimité.

10. Election d'une vérificatrice des comptes

La candidate est élue comme suit:

Yvonne Blättler-Göldi, section de Suisse orientale, par 113 voix.

Réélection de l'expert en vérification des comptes, Markus Wolfisberg

Le candidat à la réélection est élu comme suit:

Markus Wolfisberg, expert Treuhand, par 113 voix.

11. Présentation du profil de compétences Bachelor of Science sage-femme

Lisa Fankhauser, de la HES bernoise, et Odile Robin, HECVSanté Lausanne, présentent le profil de compétences de la sage-femme diplômée BSc (Bachelor of Science sage-femme).

12. Présentation de la section de Suisse orientale

Bettina Gübeli présente la diversité des possibilités d'accouchement en Suisse orientale et les différents cantons au moyen d'une présentation Powerpoint.

13. Présentation des résultats d'une étude suisse réalisée auprès des sages-femmes „Substanzkonsumscreening-Praxis“ (relative à la prévention de l'abus de substances)

L'Institut de psychologie de l'Université de Bâle a réalisé cette étude sur mandat de l'OFSP.

Les professeurs Dr. A. Grob et Dr. S. Lemola ont présenté les résultats.

14. Congrès de la FSSF

a) Présentation du Congrès 2009

Le Congrès aura lieu le mercredi (Assemblée des déléguées) et le jeudi 13 et 14 mai à Appenzell sur le thème *Hebammen beraten (les sages-femmes conseillent)*.

b) Proposition pour la présentation de section 2009

La section de Genève se propose pour la présentation de section.

La section du Bas-Valais a fait part de son intérêt pour la présentation de 2010.

15. Divers et clôture

Documents pour l'Assemblée des déléguées

Fabienne Rime, section Vaud-Neuchâtel-Jura, souhaite que les documents pour l'Assemblée des déléguées apparaissent déjà avant sur le site Internet. Réponse de Christine Rieben: les documents (sur papier et électroniques) sont respectivement envoyés par la poste et mis sur Internet 6 semaines avant la date de l'AG. Les sections sont priées de fixer les réunions de section durant cette période afin d'être en possession des documents.

La présidente renouvelle ses remerciements à l'ensemble des personnes présentes et clôt l'assemblée à 16h20.

La présidente: Lucia Mikeler Knaack

La rédactrice du procès-verbal: Christine Rieben